

7 octobre 2026

Communiqué de presse

Présidentielle 2027 : pour sortir le système de santé de l'impasse, AVECsanté appelle les candidats à faire de l'équipe traitante une priorité nationale

Face aux difficultés croissantes d'accès aux soins et à l'évolution des besoins de santé, AVECsanté appelle à changer de modèle. Fort de son réseau de professionnels de santé et d'équipes de MSP engagés partout en France, AVECsanté interpelle les futurs candidats et porte dans son Pacte présidentiel "*Pour une France qui soigne en équipe*" une proposition centrale : engager le chantier de "l'équipe traitante". Le cap est clair : permettre à chaque Français, à l'horizon 2032, d'accéder à une équipe pluriprofessionnelle de proximité exerçant en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), qui le connaît, coordonne son parcours et l'accompagne dans la durée. Une transformation qui doit permettre de mieux répondre aux besoins des patients, d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels et de rendre notre système de santé plus efficient.

L'accès aux soins ne dépend pas seulement du nombre de médecins

Plus de 6 millions de Français n'ont pas aujourd'hui de médecin traitant¹. Pour les 10 % de la population vivant dans les territoires les moins bien dotés, l'accessibilité aux médecins généralistes est limitée à 1,3 consultation par an et par habitant, contre 5,7 pour les 10 % les mieux dotés². Dans le même temps, le vieillissement de la population, la progression des maladies chroniques et la complexité croissante des situations de santé renforcent les besoins de prévention, de suivi et de coordination.

Face à ces difficultés, les politiques publiques se concentrent encore largement sur l'augmentation de l'offre médicale et les conditions d'installation des professionnels. Ces réponses sont nécessaires, mais elles ne suffiront pas. La question n'est plus seulement de savoir comment augmenter le nombre de consultations disponibles, mais comment mieux organiser les professionnels, mieux mobiliser leurs compétences existantes pour prévenir davantage, et ainsi mieux coordonner les parcours pour permettre à chaque professionnel d'intervenir au bon moment.

Cette transformation correspond aussi aux attentes des Français. Selon [l'étude IFOP](#) réalisée pour AVECsanté en février 2026, 48 % estiment que leur suivi médical manque de coordination et 75 % déclarent devoir faire eux-mêmes le lien entre les différents professionnels qu'ils consultent. Lorsqu'on leur demande quelle

¹ **Assemblée Nationale** - [Question orale n° 285 / Déserts médicaux : mesures concrètes pour rétablir l'accès aux soins pour tous](#) (JORF 25/03/25)

² **CNAM** - [Observatoire de l'accès aux soins : les résultats 2025 témoignent d'une dynamique positive sur l'ensemble du territoire](#) (11/06/26)

nouvelle offre de santé ils préféreraient voir s'installer dans leur commune, 82 % choisissent une MSP, contre 12 % un professionnel exerçant seul et 6 % une cabine de télémedecine.

"Depuis des années, les politiques publiques restent enfermées dans les mêmes réponses aux difficultés d'accès à la santé : toujours plus de médecins et toujours plus d'incitations financières individuelles. Sortons de ce réflexe médico-centré, qui coûte cher sans répondre à lui seul aux besoins de santé. Pensons équipes. Mieux organiser les compétences dont nous disposons déjà et permettre aux professionnels de travailler ensemble : c'est ce dont les patients ont besoin et ce que souhaitent les nouvelles générations de soignants. Faisons-en enfin un vrai choix de politique de santé", souligne Pascal Gendry, médecin généraliste et coprésident d'AVECsanté.

Après le médecin traitant, construire l'équipe traitante

Le médecin traitant demeure un repère essentiel du système de santé. Mais face à l'évolution des besoins, AVECsanté propose de franchir une nouvelle étape : reconnaître l'équipe traitante comme une nouvelle référence de l'organisation des soins primaires et faire des MSP le socle naturel de son développement.

Près de 3 000 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles maillent aujourd'hui le territoire. Elles réunissent des professionnels qui choisissent de travailler ensemble autour d'un projet de santé commun et font déjà vivre une autre organisation des soins primaires : prévention, coordination des parcours, accompagnement des maladies chroniques, travail avec l'hôpital, le médico-social et les acteurs du territoire. La crise du Covid-19 a notamment montré leur capacité à s'organiser collectivement, à adapter rapidement leurs réponses aux besoins des populations locales et à travailler avec les autres acteurs de leur territoire. Les MSP répondent également aux aspirations de professionnels, qui souhaitent davantage travailler en équipe et améliorer leurs conditions d'exercice.

L'objectif : qu'à l'horizon 2032, chaque Français puisse disposer d'un point d'appui identifiable dans le système de santé, non plus seulement un professionnel, mais une équipe de proximité qui le connaît, coordonne son parcours et l'accompagne dans la durée.

"La France ne peut plus répondre aux besoins de santé du XXI^e siècle avec une organisation conçue pour des professionnels qui exerçaient seuls et des patients qui consultaient ponctuellement. Le médecin traitant reste un repère essentiel, mais il ne peut plus porter seul la complexité croissante des parcours. Après le médecin traitant, nous proposons de construire l'équipe traitante : c'est le chantier que nous demandons aux candidats d'engager pour le prochain quinquennat", interpelle Patrick Vuattoux, médecin généraliste et coprésident d'AVECsanté.

Sept engagements pour faire des cinq prochaines années le quinquennat des équipes

Pour rendre cette transformation possible, AVECsanté porte sept engagements dans son Pacte présidentiel. Au-delà de l'équipe traitante, le mouvement propose notamment de donner enfin une voix propre aux équipes de MSP dans les négociations avec l'Assurance maladie, à travers une convention spécifique négociée par leurs organisations représentatives ; de passer d'une politique centrée sur l'accès aux soins à une véritable

politique d'accès à la santé, en reconnaissant pleinement la prévention et en renforçant les coopérations avec l'hôpital, le social et le médico-social.

Pour cela AVECsanté propose de porter, dès le début du quinquennat, une loi de santé comprenant un véritable volet consacré aux soins primaires. Cette loi devra prévoir une programmation sur cinq ans de l'organisation, des objectifs et des moyens consacrés aux soins de proximité. Les territoires ne peuvent plus dépendre d'une succession de plans, d'appels à projets et de financements ponctuels. Il est nécessaire aujourd'hui d'engager une politique durable permettant une visibilité financière pluriannuelle, des objectifs territoriaux partagés, ainsi qu'un pilotage national et régional cohérent.

Le mouvement appelle également à préparer dès leur formation les professionnels au travail en équipe, à faire des MSP des lieux de formation et de recherche à part entière et à préserver au sens large les soins primaires de la financiarisation. AVECsanté demande de mettre fin au développement des centres de soins non programmés qui ne garantissent pas la continuité des parcours, mais aussi d'encadrer les offres bancaires, financières, immobilières ou d'ingénierie qui se développent autour des MSP. Un principe doit prévaloir : le modèle économique doit rester au service des besoins de santé des usagers et ne jamais dicter l'organisation des soins.

Mieux organiser pour ainsi mieux soigner demain

Ces propositions répondent enfin à un enjeu majeur du prochain quinquennat : assurer la soutenabilité du système de santé alors que les besoins augmentent d'une part mais que les ressources humaines, financières et naturelles sont contraintes d'autre part

Pour AVECsanté, cette soutenabilité ne peut pas reposer aujourd'hui sur une augmentation de la participation financière des patients. Elle suppose d'abord de prévenir davantage, mieux accompagner les maladies chroniques, éviter les actes inutiles et les ruptures de parcours et mobiliser le bon professionnel au bon moment. Faire équipe constitue aussi un choix d'efficience : mieux répartir les compétences, mieux coordonner les interventions et éviter que le patient ne soit lui-même chargé de faire le lien entre les différents professionnels qui le prennent en charge.

"Renforcer et favoriser le modèle d'équipe, ce n'est pas seulement mieux organiser les professionnels entre eux. C'est aussi faire équipe avec les patients, les usagers et les habitants, partir de leurs besoins et de leur expérience pour construire les réponses en santé. C'est comme cela que nous pourrons mieux prévenir, délivrer le juste soin et préserver notre capacité à mieux soigner demain", souligne Emmanuelle Barlerin, infirmière et coprésidente d'AVECsanté.

AVECsanté appelle ainsi l'ensemble des candidates et candidats à l'élection présidentielle à faire des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et des équipes qui les composent, une priorité du prochain quinquennat. Non pas en ajoutant un dispositif de plus, mais en faisant un choix clair : investir dans les équipes. Les dispositifs passent, les équipes restent.

A propos du mouvement AVEC santé :

AVECsanté, [association représentative des MSP](#) et acteur des soins primaires en France, est un mouvement associatif présent sur tout le territoire grâce à ses 15 fédérations régionales qui répondent, de façon agile, aux besoins croissants de santé de la population et à ceux des professionnels de santé. Depuis 2008, AVECsanté se donne l'objectif de développer l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle à travers les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Les MSP, grâce à l'exercice en équipe de professionnels de santé qui les composent (médicaux, paramédicaux, coordinateur et fonctions administratives), sont une des clefs de la restructuration nécessaire des soins primaires en France et d'un meilleur accès aux soins tant en territoires ruraux que urbains.

Le développement de partenariats est une des priorités d'AVECsanté. Ils permettent complémentarité et montée en compétence à 360° notamment avec l'Assurance maladie, la DGOS, France Assos Santé, la HAS, la MSA, l'EHESP, ...

Au 31 décembre 2025, 2 981 MSP sont implantées en France tant en territoires urbains que ruraux, dont 81% ont signé l'ACI. En 2025, environ 52 000 professionnels de santé exercent en MSP. Parmi l'ensemble des professionnels exerçant en MSP, on retrouve : 28% de médecins généralistes, 31% d'infirmiers, ou encore plus de 13% de masseurs-kinésithérapeutes. (Source : CNAM octobre 2025)

Contacts presse - Agence Oxygen



- Charline Bellec - charline.b@oxygen-rp.com - 06 45 93 54 50
- Tatiana Graffeuil - tgraffeuil@oxygen-rp.com - 06 71 01 72 58